



VOUS ACCOMPAGNER

Vous avez le droit de respirer.

■ L'Aide au Répit
pour les Exploitants
Agricoles



santé
famille
retraite
services

www.picardie.msa.fr

MSA Picardie



L'Aide au Répit pour les Exploitants Agricoles

La MSA (Mutualité Sociale Agricole) met en place un dispositif d'aide au répit spécifiquement conçu pour soutenir les exploitants agricoles, leurs conjoints collaborateurs et aides familiaux qui ressentent le besoin de se ressourcer. Ce programme vise à lutter contre l'épuisement professionnel et à améliorer le bien-être des agriculteurs.

? Qui est concerné ?

Tous les exploitants agricoles, ainsi que leurs conjoints collaborateurs et aides familiaux, peuvent bénéficier de cette aide s'ils se sentent débordés, épuisés ou en difficulté.



🎯 Quels sont les objectifs de l'aide au répit ?



1. Prévenir l'épuisement professionnel : Offrir un temps de pause pour réduire le stress et favoriser la santé mentale.



2. Améliorer la qualité de vie : Permettre aux agriculteurs de renouer avec leurs proches et de se ressourcer en famille.



3. Faciliter la gestion de l'exploitation : Offrir un soutien pour organiser un remplacement temporaire sur l'exploitation.

Que comprend l'aide au répit ?



Accompagnement : Soutien humain et financier pour gérer le stress et améliorer votre bien-être.



Financement : Aide pour financer des activités ou projets avec vos proches.



Remplacement temporaire : Prise en charge intégrale d'un remplacement sur votre exploitation pendant 7 à 14 jours, renouvelable une fois.



Quelles actions de répit sont proposées ?

Les actions peuvent inclure :

- des séances avec un psychologue ;
- un temps dédié à la reprise des liens avec votre famille et vos amis ;
- un temps pour réfléchir à votre façon de travailler et à votre avenir professionnel ;
- un temps pour réaliser un bilan de santé ;
- une participation à un groupe de paroles ;
- un temps pour s'occuper de votre cadre de vie...

Comment accéder à cette aide ?

L'accès à l'aide au répit et au remplacement ne dépend d'aucune condition de ressources. Si vous ressentez un besoin d'accompagnement, contactez le service d'Action sanitaire et sociale de la MSA. Un questionnaire d'évaluation sera proposé, suivi d'un plan d'actions personnalisé adapté à vos besoins.

Mal-être, solitude, idées suicidaires...

Parlez-en au :

 09 69 36 29 19*

 [agriecoute.fr](https://www.agriecoute.fr)

*prix d'un appel local

AGRI'ÉCOUTE

Service d'écoute 24h/24 et 7J/7
dédié au monde agricole et rural



MSA Picardie

www.picardie.msa.fr

8 avenue Victor Hugo

CS 70828

60 010 BEAUVAIS CEDEX



MSA Picardie